

LICENCE PROFESSIONNELLE

« Métiers du tourisme et des loisirs », parcours « Management et gestion des organisations hôtelières, de restauration et d'événements en Polynésie française », en partenariat avec le Ministère du Tourisme

➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

VIALLET Boris
Professeur certifié en
économie-gestion

Intervenants :

VIALLET Boris
Enseignant en économie-
gestion

ETCHECOPAR Maïder
Enseignante en anglais

BERSON Yoan
Dirigeant d'entreprise

COUSIN Simon
Spécialiste en communication
digitale

LISSANT Vaihere
Directrice marketing et
communication du GIE Tahiti
tourisme

ROUSTAN Nadia
Guide Touristique

TORRENTE Frédéric
Chercheur, spécialiste de la
culture polynésienne

VIDAL Cédric
Dirigeant d'entreprise

➤ CALENDRIER

**Ouverture en août 2021
avec un effectif de 20
stagiaires**

➤ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro
Université de la
Polynésie française

Objectifs et compétences développées

- Acquérir les compétences pour devenir assistant chef de service et évoluer vers des postes d'encadrement dans les hôtels internationaux, la restauration ou les entreprises d'événementiel
- Connaître les processus hôteliers et les outils du management dans le contexte règlementaire et culturel de la Polynésie française.
- Adaptation pédagogique à la crise de la COVID-19
- Ouverture à l'international

Public et conditions d'accès

- Diplôme de niveau 3 (BTS, DUT, Licence...) ou avoir validé les deux premières années d'une Licence en Economie-Gestion ou Licence de Géographie-Aménagement.
- Les candidats n'ayant pas les titres requis, mais ayant acquis une expérience professionnelle dans le secteur du tourisme, peuvent solliciter leur inscription par validation des acquis professionnels.
- Sélection des candidats : procédure de sélection et entretien de recrutement avec les responsables pédagogiques

Débouchés

Assistants chefs de service, fonctions d'encadrement opérationnel dans les complexes d'hôtellerie, de la restauration ou de l'événementiel

Organisation pédagogique

Semestre 1 : Août à Décembre

Semestre 2 : Janvier et Février

Stage obligatoire de minimum 4 mois et de maximum 6 mois (du 1^{er} Mars au 31 Août)

Contenu

UE 5.1 Economie du tourisme (30h, 3 ECTS)

UE 5.2 Marketing du tourisme (30h, 3 ECTS)

UE 5.3 Entreprenariat touristique (30h, 3 ECTS)

UE 5.4 Gestion des ressources humaines et gestion de crise (40h, 4 ECTS)

UE 5.5 Stratégie et organisation en hôtellerie (20h, 2 ECTS)

UE 5.6 Pilotage de la performance (30h, 4 ECTS)

U.E 5.7 Outils numériques et bureautique (30h, 3 ECTS)

UE 5.8 Communication et langues étrangères (25h, 3 ECTS)

UE 5.9 Projet tuteuré : organisation événement, méthodologie et travaux en autonomie (65h, 5 ECTS)

UE 6.1 La culture et la destination polynésienne (20h, 3 ECTS)

UE 6.2 Droit du travail en Polynésie Française (30h, 3 ECTS)

UE 6.3 Revenu Management (25h, 4 ECTS)

UE 6.4 La destination polynésienne (Organisation de la destination et Guide Touristique, conception d'itinéraire en Polynésie française ; 20h, 2 ECTS)

UE 6.5 Web marketing et community management dans le tourisme (25h, 3 ECTS)

UE 6.5 Communication et langues étrangères (15h, 2 ECTS)

UE 6.6 Projet tuteuré : organisation événement, méthodologie et travaux en autonomie (65h, 5 ECTS)

UE 6.7 Projet Professionnel : stage de 4 à 6 mois (7 ECTS)

Durée

- Semestre 1 : 300h d'enseignements
- Semestre 2 : 200h d'enseignements puis stage de 4 à 6 mois
- 130h de projet tuteuré sur l'événementiel

Validation

Contrôle continu, projet tuteuré, rapport d'activité incluant l'évaluation de la formation en entreprise

Droits d'inscription :

Étudiant : 31 265 F CFP (tarif national susceptible d'être modifié par arrêté ministériel)

Adulte en reprise d'études : 75 000 F CFP